

ECONOMIE ET CONVICTIONS

JANVIER -
FÉVRIER 2022

PERSPECTIVES
À L'HORIZON
2022

LA COLLABORATION BILATÉRALE FRANCE-POLOGNE: UN PROJET DE DIPLOMATIE-ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE LA RELANCE EUROPÉENNE



FAIRVALUE
CORPORATE & PUBLIC AFFAIRS

28 septembre 2021
Cercle de l'Union Interalliée

Polska Izba
Handlowo-Przemysłowa
we Francji



Chambre de Commerce
et d'Industrie Polonaise
en France

Sous le haut patronage de l'Ambassade de Pologne en France, et en association avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Polonaise à Paris, le cabinet FAIRVALUE CORPORATE & PUBLIC AFFAIRS a organisé le 28 Septembre 2021 au Cercle de l'Union Interalliée un événement dédié à la collaboration économique bilatérale, regroupant une centaine des plus importantes entreprises françaises et polonaises telles que CHEMET, PRONAR, EKOENERGETYKA, COMARCH du côté polonais, et ILIAD, BOUYGUES CONSTRUCTION, ORANGE, du côté français. Lors de l'événement sont intervenues de nombreuses personnalités politiques, telles que la Sénatrice Valérie BOYER, Présidente du groupe d'amitié France-POLOGNE au Sénat, Pierre GATTAZ, Président de BUSINESS EUROPE, Bernard SPITZ, Président du Pôle International et Europe du MEDEF, Andrzej MALINOWSKI, Président de EMPLOYERS OF POLAND, Andre WÓJCIK, Président des Chambres de Commerce et d'Industrie Polonaises à l'étranger, Jean-Baptiste CHAUVEL, Conseiller partenariats stratégiques du Ministre Franck RIESTER, et Rafał HRYNIEWIECKI, Attaché économique de l'Ambassadeur de Pologne en France.



L'INITIATIVE DES TROIS MERS : REPRODUCTION DE L'ASEAN EN EUROPE CENTRALE ?

De nouveaux horizons en Europe centrale

En octobre 2022, Tallinn, accueillera le septième sommet de l'Initiative des Trois Mers, lancée en août 2016 à Dubrovnik. Afin de stimuler la coopération régionale, principalement dans le domaine des infrastructures et de l'énergie, ce projet aspire à rassembler douze pays, pour la plupart membres de l'Union européenne ou de l'OTAN, autour d'un axe du Nord au Sud reliant la mer baltique à la mer noire ainsi qu'à la mer adriatique.

Un projet fondé sur la souveraineté et l'intégration économique

Alors que l'Europe centrale fut davantage divisée et partagée entre les empires qu'unifiée autour de projets communs, et que les besoins en investissement dans cette région sont colossaux, cette initiative « intérieure », qui est le fait des Etats souverains de cet espace, présente une pertinence à la fois économique et géopolitique.

En effet, selon l'Initiative des Trois Mers elle-même, le déficit d'investissements dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et du digital en Europe centrale, s'est accru dans les années récentes pour atteindre 1150 Mds €. Dans le même temps, il est intéressant de constater que la très grande majorité des pays membres de l'initiative partagent une hostilité envers la Russie, soucieuse de conserver une emprise sur son étranger proche. Cela amène naturellement à établir un parallèle avec l'ASEAN, dont la création était initialement motivée par la volonté des pays de l'Asie du Sud-Est de s'unir pour contrer l'influence de la Chine. Ainsi, l'Initiative des Trois Mers est un projet susceptible de créer un nouveau pôle d'attractivité en Europe.



Quelle place pour la Pologne ?

Dans ce contexte, la Pologne ambitionne de jouer un rôle de premier plan dans l'Initiative des Trois Mers dont les origines remontent au projet politique d'« Intermarium », ou de « Miedzymorze » en polonais, de Jozef Pilsudski, dont l'objectif, pendant l'entre-deux-guerres, était de créer une fédération en Europe centrale afin d'apporter un contre-poids aux influences de l'URSS et de l'Allemagne. Même si ces références polonaises sont parfois mises en retrait, pour ne pas susciter de méfiance, la Pologne entend clairement être le « primus inter pares » des douze Etats, comme en témoignait dès 2016 le discours du Président Andrzej Duda. Ce dernier accordait la première place aux infrastructures, en insistant sur la création d'un couloir gazier Nord-Sud, reliant le terminal LNG à Swinoujscie, en Pologne, au terminal croate sur l'île de Krk. Plus récemment, à cette fin, la Pologne a renforcé sa coopération avec les Etats baltes face à la crise migratoire à la frontière biélorusse.

Les obstacles au projet : des divergences sur le financement au risque d'« aseanisation »

Toutefois, en dépit de son potentiel, l'Initiative des Trois Mers reste confrontée à de nombreux défis. Le premier d'entre eux est de parvenir à structurer une coopération autour de projets communs, en les menant jusqu'à leur terme, ce qui implique que les douze pays s'accordent pour contribuer à leur financement. A cet égard, la République Tchèque est un exemple révélateur de ces difficultés puisque ce pays s'est montré réticent pendant longtemps à investir dans les projets de l'initiative, jusqu'à ce que le gouvernement de l'ancien Premier ministre Andrej Babiš annonce en octobre 2021 un investissement « stratégique » à hauteur de 20 M €. A plus long terme, la principale difficulté pour l'Initiative des Trois Mers sera de passer de l'entente économique à la collaboration politique, et des discussions aux réalisations, en structurant une véritable coopération en Europe centrale, ce qui implique de réaliser des convergences et de définir une doctrine commune. En d'autres termes, le plus grand piège pour l'Initiative des Trois Mers est de subir une forme d'« aseanisation », en ne parvenant pas, comme l'ASEAN, à dépasser l'entente économique et le partage d'une hostilité envers un ennemi commun dans le cadre d'actions concrètes qui restent limitées.



ALBAN DUPUIS
CONSEILLER EN AFFAIRES PUBLIQUES ET
POLITIQUES

LA COP26 ET LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE DIFFICILE DE LA POLOGNE (1)

La Pologne revient sur son engagement d'éliminer progressivement le charbon

La COP26 a été considérée par nombre d'observateurs comme le sommet de la dernière chance pour renforcer les engagements mondiaux visant à atténuer le changement climatique et à accélérer la transition vers des sources d'énergie plus vertes et plus durables.

Qu'il s'agisse de dirigeants mondiaux, d'ONG, d'entreprises, de journalistes, de lobbyistes, de négociateurs ou de manifestants, plus de 20 000 participants ont évoqué l'urgence écologique à laquelle le monde est confronté. Pour reprendre les mots du Premier ministre britannique Boris Johnson qui a inauguré la cérémonie d'ouverture : "Il est minuit moins une sur l'horloge de l'apocalypse et nous devons agir maintenant".

Les combustibles fossiles représentant près de 70 % du bouquet énergétique du pays, la Pologne s'est illustrée parmi le groupe des "mauvais élèves" se voyant reprochée de ne pas faire davantage pour réduire cette dépendance aux énergies fossiles. En effet, bien que l'UE soit devenue la première économie au monde à adopter l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050, la Pologne reste le seul État membre à ne pas avoir souscrit formellement à cet objectif.

La COP26 semble toutefois avoir permis une percée en faisant adhérer la Pologne à la déclaration mondiale sur la transition vers une énergie propre, un engagement à mettre fin aux investissements dans le charbon, à développer l'énergie propre, à assurer une transition équitable et à éliminer progressivement le charbon d'ici à 2030 dans les grandes économies, et d'ici à 2040 ailleurs. La Pologne figurait parmi les 190 signataires de l'engagement. Toutefois, quelques heures après avoir signé la déclaration, le gouvernement polonais a précisé qu'il se considérait toujours comme faisant partie de cette deuxième catégorie, et qu'il entendait donc continuer à produire de l'énergie à partir du charbon jusqu'en 2049, conformément au contrat social signé cette année avec les partenaires sociaux.



L'industrie du charbon comme moteur de l'économie polonaise, et comme secteur politiquement sensible

En tant que source d'énergie bon marché, les combustibles fossiles et en particulier le charbon, dont la Pologne dispose en abondance, ont contribué à la compétitivité de l'industrie polonaise et au développement rapide de son économie depuis la fin du régime communiste.

Avec l'avènement du système d'échange de quotas d'émission de l'UE, qui augmentera considérablement le coût de la combustion des combustibles fossiles, la compétitivité de ce modèle économique semble intenable, d'autant plus si l'on considère les coûts sans cesse décroissants de l'installation d'infrastructures d'énergie renouvelable.

Le sujet est très sensible sur le plan social et politique. L'industrie charbonnière, qui emploie actuellement quelque 100 000 travailleurs, et dont nombre d'acteurs sont des entreprises publiques, exerce également une pression forte sur les dirigeants politiques pour assurer sa survie.

La Pologne contre l'UE

L'objectif de neutralité climatique de 2050 et l'agenda du Pacte vert de l'UE ont été utilisés par le gouvernement polonais comme monnaie d'échange au niveau de l'UE pour obtenir une plus grande part des finances de l'UE dans le cadre du Fonds de modernisation (financé par la vente de 2 % du système d'échange de quotas d'émission de l'UE - le gouvernement polonais souhaite porter ce pourcentage à 8 %), ainsi que du Fonds de

transition juste (4 milliards d'euros ont été affectés à la Pologne, mais la moitié de cette somme a été bloquée par l'UE jusqu'à ce que la Pologne accepte l'objectif de neutralité climatique de 2050).

La Pologne a ainsi menacé d'opposer délibérément son veto à certaines parties du Pacte vert de l'UE, notamment l'agenda "Fit for 55" (objectif de réduction des émissions de 55 % que l'UE a fixé pour 2030), si son plan de relance économique n'était pas approuvé par la Commission européenne. Les enjeux sont importants pour les deux parties. En tant que pierre angulaire du mandat actuel de la Commission européenne, la mise en œuvre réussie du Green Deal est devenue un marqueur politique qui, en cas de déraillement, porterait un coup majeur à l'image et à l'efficacité perçue des institutions. Pour la Pologne, malgré la résistance de son tissu économique à la pandémie, les fonds de relance de l'UE sont essentiels pour stimuler les investissements stratégiques et financer d'importantes réformes économiques et sociales nationales.

Les ambitions environnementales conflictuelles font donc partie d'une stratégie politique délicate visant à la fois à obtenir une augmentation des fonds et à atténuer les reprécipitations de l'UE au milieu des tensions actuelles entre la Pologne et l'UE sur des questions relatives à l'État de droit et à la primauté du droit communautaire.

LA COP26 ET LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE DIFFICILE DE LA POLOGNE (2)

L'énergie nucléaire comme solution ?

Malgré la résistance de la Pologne à signer des objectifs climatiques ambitieux, il est important de ne pas saper les efforts qui ont été entrepris et qui démontrent la volonté de la Pologne d'accroître la durabilité de sa politique énergétique. Le message est clair : la transition verte est un objectif pleinement assumé, mais aux conditions de la Pologne et à son rythme.

Ces dernières années, sous la pression de ses partenaires européens, le gouvernement polonais a en effet accepté de réduire la part du charbon dans le bouquet énergétique à 60 % d'ici à 2030, voire à 11 % d'ici à 2040. Cet objectif s'est accompagné d'un développement rapide des énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne, ainsi que d'une forte impulsion donnée à l'énergie nucléaire dans le cadre des efforts de réduction des émissions de carbone.

En ce qui concerne ce dernier point, la Pologne prévoit de construire six centrales nucléaires d'ici 2043, qui, une fois opérationnelles, décarboniseraient 40 % de l'électricité polonaise, les entreprises énergétiques privées et publiques poursuivant leurs propres projets nucléaires. Le passage à l'énergie nucléaire n'est pas sans obstacles. À l'heure actuelle, l'énergie nucléaire n'est pas reconnue comme une "technologie verte" ou une "énergie de transition" dans le cadre de la taxinomie européenne de l'énergie, ce qui signifie qu'elle ne peut bénéficier d'un investissement durable, et ce malgré sa quasi-totale neutralité carbone. Dans ce sens, la Pologne, ainsi que neuf autres pays européens, dont la France, ont formé une alliance pro-nucléaire pour faire pression sur la Commission européenne afin d'inclure l'énergie nucléaire dans la liste, de manière à rendre le développement de l'industrie plus viable économiquement.



Réglementation, investissements et rôle des entreprises dans la transition écologique

En Pologne, les entreprises ont souvent pris l'initiative de réduire d'elles-mêmes les émissions de carbone. C'est notamment le cas des grandes entreprises qui sont en mesure d'investir dans des technologies plus propres, comme le géant pétrolier PKN Orlen. L'année dernière, il s'est engagé à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Sa stratégie consiste à adapter les activités commerciales actuelles à l'amélioration de l'efficacité des émissions et au développement de nouveaux segments commerciaux tels que les biocarburants, l'énergie éolienne et solaire, ainsi que l'hydrogène. En revanche, les petites entreprises sont naturellement limitées dans leur capacité à réorienter leurs activités de cette manière et sont donc tributaires de financements externes pour améliorer la qualité de leurs pratiques de gestion écologique.

Des réglementations plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise se profilent à l'horizon. La prochaine directive européenne sur la diligence raisonnable en matière d'ESG et la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD) seront toutes deux transposées en droit national. Les entreprises de toutes tailles devront se conformer à des exigences environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) plus strictes dans leurs chaînes de valeur mondiales. Bien que les exigences diffèrent certainement en fonction de la taille de l'entreprise, les coûts accrus qui seront encourus pour accomplir ce travail de diligence, en plus de l'investissement nécessaire à la transition vers des pratiques plus vertes et plus durables, représentent une charge financière importante pour une grande partie de l'économie polonaise. Il sera donc nécessaire d'accompagner la réglementation d'investissements ciblés si l'on veut que la transition verte en Pologne soit un succès pour l'ensemble de l'économie.

Ce n'est qu'en encourageant les entreprises à participer activement et à assumer leur responsabilité dans cet effort mondial de lutte contre le changement climatique - plutôt qu'en les pénalisant injustement - que le scénario catastrophe évoqué lors de la COP26 pourra être évité.



FELIX GOODENOUGH
CONSEILLER EN AFFAIRES PUBLIQUES
ET POLITIQUES



L'UNION EUROPÉENNE : ENTRE DISSUASION ET CONVICTIONS

Le Président Emmanuel Macron qui prend la tête de l'Union européenne dès ce premier janvier 2022, a affirmé avec force lors de son discours du 9 décembre dernier que la réponse à tous les défis sanitaires et économiques mais aussi géopolitiques ou climatiques reposait sur la souveraineté européenne. Il a aussi déclaré : « **La Présidence française sera un moment de projection. L'urgence du moment mais aussi le sens de l'avenir en ouvrant, dans le sillage de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, de nouveaux chantiers européens : pour la jeunesse, sur la défense de nos démocraties et de nos valeurs, pour renforcer le sentiment d'appartenance à une culture et une histoire européenne que nous avons en partage. Bigre ! vaste programme comme l'aurait dit le Général de Gaulle, surtout dans une période aussi instable qu'incertaine.** »

L'année 2022 sera donc l'année européenne de la Jeunesse, pour faire aimer et comprendre l'importance de l'Union européenne aux jeunes, ce qu'ils sont en droit d'en attendre et quels sont leurs devoirs envers elle. Il s'agit en effet d'une décision majeure parce que la jeunesse européenne représente aussi l'avenir de l'Union Européenne. Et que cette jeunesse doit pouvoir y vivre et y prospérer dans des conditions de paix et de sécurité collective au même titre que de prospérité et de croissance économique. C'est un grand défi que se sont lancés en trilogue la Commission européenne, le Parlement et le Conseil européen. Et ce n'est pas gagné.

L'image de l'Union s'est en effet considérablement érodée ces dernières années. Si les fondements des communautés, notamment celle de la Communauté économique européenne de 1957, qui a consisté à développer le libre-échange, à organiser des coopérations économiques, à favoriser le progrès économique et social, sont devenus une réalité depuis ces soixante dernières années, il est incontestable que les différents mouvements des plaques tectoniques que représentent les revendications de nombre d'Etats membres et leur retentissement sur l'Union depuis 2010 en ont ébranlé la construction et la stabilité des relations.

Entre les crises d'austérité imposées par Bruxelles pour contrer les dérives et les bouleversements financiers mondiaux, un Brexit fracassant en 2016, bien que totalement inachevé à ce jour, les controverses des prises de position de la Pologne et de la Hongrie face aux questions de l'Etat de droit et du respect des traités, les pressions exercées par certains pays qui souhaiteraient profiter de la force européenne sans s'en voir imposer les valeurs, et enfin les difficultés quotidiennes à trouver des accords entre les Etats-membres, et ce, malgré certaines convergences indéniables, ces aléas importants, tendent à prouver la limite de l'exercice à 27, doublé par les lourdeurs technocratiques exacerbées d'une machine qui n'a plus rien à voir avec le concept européen rêvé et voulu par les pères fondateurs de l'Europe, Jean Monnet, Robert Schuman, le Général de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer. Mais ce serait oublier la paix qui est l'essence même de la construction européenne. Après deux guerres mondiales dévastatrices, l'Europe a en effet souhaité transformer la pluralité et la rivalité des Etats en une coexistence parfois difficile, mais féconde, au service du bien commun. Les événements récents en Ukraine et en Biélorussie doivent le rappeler.

Et faire souvenir aux plus sceptiques européens que le projet communautaire combine en réalité trois éléments fondamentaux qui fondent la force de l'Union mais aussi sa puissance:

- **Une déclinaison régionale de certains principes universels de la sécurité collective (la régulation par le droit, le libre-échange, les droits de l'homme et la démocratie) ;**
- **Une actualisation des projets intégrateurs et supranationaux exprimant une civilisation européenne spécifique qui accorde une place importante aux individus et à la solidarité ;**
- **La constitution d'un pilier ouest-européen de l'Occident libéral transatlantique (comme l'exprime, le 4 juillet 1962, John F. Kennedy dans son « grand dessein » d'une communauté transatlantique à deux piliers).**

La véritable souveraineté européenne se construira au prix du respect de ces fondamentaux.



ANNE MAZOYER-JANKOWSKA
PRESIDENTE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Newsletter - Economie et Convictions

Directrice de la Publication : Anne Mazoyer-Jankowska
Rédacteur en Chef : César Lesage

Ont contribué à ce numéro : Félix Goodenough, Alban Dupuis

© FairValue Corporate & Public Affairs, tous droits réservés

www.fairvaluecc.com